

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

INFORMATIONS INSCRIPTIONS

Le centre de loisirs fonctionnera pour ces vacances de Printemps, du Lundi 17 au Vendredi 28 Avril 2023.

Les dossiers du centre de loisirs contiennent des informations très importantes concernant les enfants que nous accueillons. C'est pourquoi, nous vous demandons de **bien remplir toutes les rubriques** de façon complète.

Avec les fiches fournies, il faut également fournir une enveloppe aux nom et prénom de votre enfant (pas l'adresse) et la copie des vaccinations obligatoires notifiées dans le carnet de santé. Si votre enfant suit un traitement, vous devez fournir l'ordonnance du médecin avec la posologie du traitement à suivre, ainsi que le ou les médicaments concernés dans leur boîte d'origine aux nom et prénom de votre enfant.

Les enfants seront inscrits à la seule condition que les dossiers soient rendus complets.

LES TARIFS FIGURENT EN FIN DE DOSSIER

Vous pouvez régler par chèque à l'ordre du Trésor Public, Carte Temps Libres (CAF), Chèque Vacances (ANCV), Espèces, ou sur le portail ARG (des identifiants vous seront envoyés dès inscription si vous ne les avez pas déjà) ; une fois la facture établie, dans le mois qui suit les présences de votre ou vos enfants.

Pour établir votre quotient familial, il est nécessaire que vous vous fournissiez votre attestation de Quotient Familial établi par la CAF ou la MSA.

Les d'inscriptions se feront par mail sur les périodes suivantes :

- **Du 06 au 10 Mars 2023**, priorité aux enfants d'Oppède
- **Du 13 au 17 Mars 2023**, accès aux enfants des autres communes
- Après ces dates, les inscriptions seront possibles s'il reste des places
Vous recevrez un mail de confirmation

Les inscriptions se font à la semaine, afin de réaliser nos projets. Vous devez fournir pour confirmer l'inscription de votre enfant, un chèque de réservation correspondant à une semaine de présences.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire 2022-2023

NOM DE L'ENFANT :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
.....
TELEPHONE :

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCES : (nom+ numéro de téléphone)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER VOTRE ENFANT : une pièce d'identité sera demandée

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

FOURNIR, À L'INSCRIPTIONS, LA PHOTOCOPIE des vaccins obligatoires.

Un enfant qui n'est pas à jour de ces vaccinations obligatoires pour la collectivité ne peut être admis au centre de loisirs.

ASSURANCE

Il est conseillé aux familles de souscrire une assurance pour responsabilité civile pour leur enfant.

DATE ET SIGNATURE : J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par le centre de loisirs. J'ai lu et conserve le règlement intérieur. J'autorise l'équipe à soigner mon enfant en cas de traitement.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

Autorisation de publication de photographies d'enfants pour les publications éventuelles à des fins de communication ou dans d'éventuelles expositions

A l'occasion de toutes les activités au centre de loisirs d'Oppède, votre enfant va être photographié, et, nous souhaitons faire figurer ces photos lors d'éventuelles publications ou expositions.

Cette photographie ne sera accompagnée d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant et votre famille ; dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la ou les photographies ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant, ni à sa vie privée.

Merci de confirmer votre approbation sur l'utilisation de cette photographie dans les conditions précisées ci-dessous, en remettant le coupon ci-joint daté et signé.

Je, soussigné(e) :

NOM.....PRENOM.....A

DRESSE.....

CODE POSTAL ET COMMUNE.....

Père, Mère ou tuteur de l'enfant.....

autorise la publication lors d'éventuelles publications pour le centre de loisirs ou la commune d'Oppède (type journal de la commune)

autorise la publication lors d'éventuelles expositions du centre de loisirs ou la commune d'Oppède de photographies représentant mon enfant.

autorise l'utilisation de la voix de mon enfant dans le cadre des activités du centre

autorise l'utilisation de l'image (enregistrement vidéo) de mon enfant dans le cadre des activités du centre

→pour une durée de plusieurs années, afin de conserver en mémoire les activités menées au centre de loisirs d'Oppède

→je peux à tout moment faire retirer les photographies du site internet, en m'adressant à la directrice du centre de loisirs d'Oppède.

n'autorise pas la publication des photographies de mon enfant

n'autorise pas l'utilisation de sa voix

n'autorise pas l'utilisation de son image

Fait à.....,

le.....

Signature de l'enfant

Signature du responsable légal

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Présentation

Le centre de loisirs, situé à l'Espace Jardin de Madame, est habilité par les Services Départementaux de la jeunesse et de l'Engagement Sportif (SDJES).

Les animateurs qui constituent l'équipe d'animation sont recrutés selon les directives de la SDJES et les critères fixés par la Municipalité.

Le centre ouvre ses portes aux enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de 3 ans, jusqu'à leurs 12 ans.

Le nombre d'enfants accueillis est, en moyenne, 20 à 28 lors des petites vacances scolaires, 60 enfants au mois de Juillet, puis 40 au mois d'Août.

Vous pouvez consulter le projet pédagogique, en le demandant à la directrice, pendant le séjour de votre enfant.

Horaires

Les horaires d'ouverture du centre sont : 8h-18h ; les familles devront déposer leur enfant devant le centre entre 8h et 9 heures et pourront le récupérer au même endroit (sauf exception) entre 17h et 18 heures..

Pour des raisons d'organisation, il vous est demandé de respecter ces horaires.

ACCUEIL DES ENFANTS :

L'accueil des enfants se fera sur deux lieux différents ; un pour les enfants de 3/5 ans et un pour les enfants de 6/12 ans. Vous accompagnerez vos enfants jusqu'à l'entrée : les familles ne sont plus autorisées à pénétrer dans les locaux. Nous vous remercions de veiller à respecter une certaine distance avec les autres familles (protocole sanitaires allégé mais existant)

Pour ce qui est des départs le soir : seules les personnes notées sur la fiche comme étant autorisées à récupérer votre enfant pourront le faire. Si vous souhaitez laisser votre enfant partir avec une personne autre que celles qui sont déjà notées, vous êtes priés de demander à l'animateur à l'accueil de vous laisser noter son nom sur la fiche, le matin en accompagnant votre enfant.

Il sera demandé une pièce d'identité à toute personne inconnue des animateurs et de la directrice.

Un enfant qui part en cours de journée pour un rendez-vous quelconque ne peut plus revenir. Il reste sous la responsabilité de ses parents à partir du moment où il a quitté le Centre de Loisirs.

Inscription

Dorénavant, les demandes d'inscriptions se font par mail.

Les dates figurent sur la première page de ce document.

Suite à votre demande, vous recevrez un mail de confirmation, ainsi que les modalités de règlements.

Les familles fourniront le dossier entièrement rempli, la notification du montant de leur Quotient Familial (fourni par la CAF ou la MSA) ou l'avis d'imposition du parent référent aux yeux des Impôts reçu été 2022, et, le règlement.

Le règlement peut se faire en espèces, avec les Cartes Temps Libre émis par la CAF, avec les Chèques Vacances ANCV (voir auprès des employeurs) ou par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public...et, depuis 2022, par Carte Bancaire sur le portail ARG dédié au centre de loisirs (dans ce cas, un premier règlement correspondant aux modes habituels vous sera demandé afin de confirmer votre réservation)

Le dossier de chaque enfant est valable durant l'année scolaire (Septembre- Août). Par conséquent, si au courant de l'année scolaire, un changement a lieu concernant votre enfant (situation familiale, adresse, nouvelles allergies) ; pensez à demander le dossier de votre enfant afin d'apporter les rectifications existantes.

Les inscriptions se font à la semaine.

Si un enfant est absent la semaine entière, la famille sera facturée si elle n'a pas prévenu (et justifié).

Pour confirmer l'inscription, vous devez laisser un paiement correspondant à une semaine de présences.

Traitement Médical

Les traitements médicaux sont autorisés au centre de loisirs. Pour cela, vous devez, à votre arrivée, donner à l'animateur présent l'ordonnance (avec la posologie précise et le nom

correct des médicaments) et les médicaments dans leur boîte d'origine, sur laquelle figurent le nom et prénom de votre enfant.

Pour des raisons pratiques, essayez d'éviter les traitements les midis.

En cas de maladie contagieuse, les enfants ne sont pas autorisés à fréquenter le centre et ne seront acceptés que s'ils fournissent un certificat médical.

En cas de suspicion de COVID-19, votre enfant sera isolé de son groupe et vous serez immédiatement appelé.

La Sieste

Les Maternelles se verront proposer la sieste. Les plus grands feront un temps calme au dortoir et pourront être levés, s'ils ne dorment pas, pour participer à l'activité, à 14 heures.

Ils pourront amener leurs doudous et tétines, comme d'habitude.

A apporter

-Un sac à dos, dans lequel se trouvent :

-Une bouteille d'eau (pas de prêt de gobelet)

-un paquet de mouchoirs

-la serviette sur laquelle figure le prénom de votre enfant (elle vous sera rendue à la fin de la semaine)

~~-la brosse à dent (avec le prénom de votre enfant)~~ **PAS ACTUELLEMENT**

-le doudou pour ceux et celles qui le souhaitent ; ainsi que la tétine

-un change pour les petits, en cas d' « accident » à la sieste ou dans la journée

-les enfants peuvent apporter leurs jouets à condition que cela ne provoque pas de dispute

VOUS RECEVREZ UNE LISTE SUR LAQUELLE FIGURERONT LES DATES D'ACTIVITÉS COMME LE ROLLER OU LE VÉLO

Interdits de séjour

-chewing-gums/sucettes/billes/argent/bijoux tels les bracelets, qui cassent facilement/les jeux type console

Les tarifs sont les suivants : tarifs à semaine

Quotient Familial	Prix SEMAINE Communes d'Oppède, Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec ainsi que les enfants scolarisés à Oppède	Prix Semaine autres communes
QF 1 ≤ 400 €	45 €	145 €
QF 2 de 401 à 796 €	55 €	155 €
QF 3 de 797 à 1196 €	65 €	165 €
QF 4 ≥ 1197 €	75 €	175 €

Les dossiers du centre de loisirs contiennent des informations très importantes concernant les enfants que nous accueillons. C'est pourquoi, nous vous demandons de **bien remplir toutes les rubriques** de façon complète.

Avec les fiches fournies, il faut également fournir une enveloppe aux nom et prénom de votre enfant (pas l'adresse) et la copie de la vaccination au DTPolio notifiée dans la carnet de santé. Si votre enfant suit un traitement, vous devez fournir l'ordonnance du médecin avec la posologie du traitement à suivre, ainsi que le ou les médicaments concernés dans leur boîte d'origine aux nom et prénom de votre enfant.

Vous pouvez régler par chèque à l'ordre du Trésor Public, Carte Temps Libres (CAF) , Chèque Vacances (ANCV), Espèces....et, depuis 2022, par Carte Bancaire sur le portail ARG

Pour établir votre quotient familial, il est nécessaire que vous vous déplaçiez muni(e) de votre attestation de Quotient Familial établi par la CAF ou la MSA